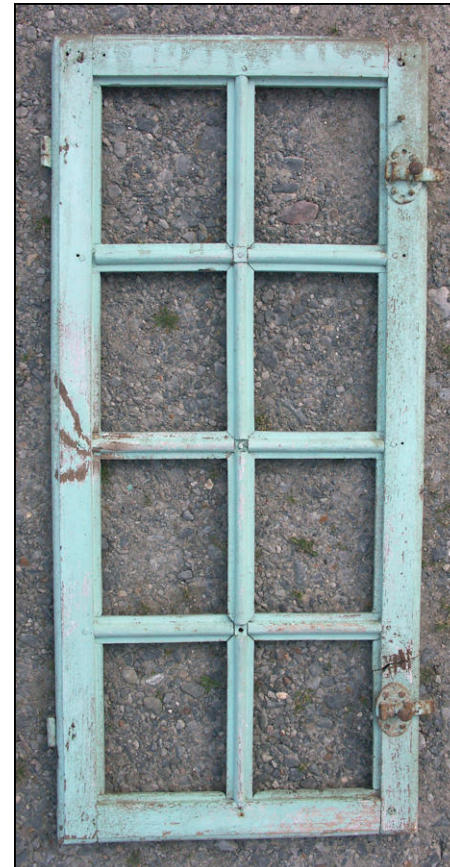


SAINT-LÉGER-DUBOSQ (*Calvados*)

Logis

Châssis

Quatrième quart du XVII^e siècle



Malgré la perte de son bâti dormant, ce châssis de fenêtre qui provient d'un logis à pans-de-bois du Pays d'Auge et conserve ses deux vantaux vitrés présente encore un intérêt certain. Nous verrons que ses caractéristiques permettent de le dater du dernier quart du XVII^e siècle et que ses vantaux adoptent des réseaux de petits-bois en lieu et place de vitreries mises en plomb. Cette conception qui se généralisera au XVIII^e siècle a laissé peu de témoins du siècle précédent. Ces vestiges, si modestes soient-ils, sont donc précieux.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il n'a pas été conservé mais d'après le témoignage de Gérard Gaugain, menuisier à la retraite qui conserve précieusement cette relique, il était formé de deux compartiments séparés par un meneau classique à profil torique (deux quarts-de-rond séparés par un filet¹). Pour ce qui concerne la pièce d'appui, nous n'avons pu recueillir d'informations assurées.

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Leur périphérie est marquée par un quart-de-rond et une feuillure qui permet de les installer à recouvrement sur le dormant. Leur chant intérieur est également parcouru par deux feuillures. Celle de l'extérieur est destinée à recevoir des carreaux de verre alors que celle de l'intérieur n'a aucune fonction particulière. Il est probable qu'elle soit le dernier avatar de la feuillure qui permettait d'installer les volets à recouvrement sur les vantaux recevant initialement des vitreries mise en plomb ou qu'elle avait une fonction décorative pour équilibrer les carrés des petits-bois et simplifier les arasements du bâti en attendant la généralisation des vantaux moulurés. Une croisée des années 1680 à l'hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001) présentaient la même particularité sur des vantaux vitrés qui n'étaient plus à recouvrement, mais encastrés dans le bâti dormant et recouverts par les volets.

Les petits-bois sont assemblés à petite plinthe². Dans cette technique, les petits-bois forment des montants ou des traverses et sont entaillés à mi-bois à leurs intersections qui reçoivent des dés chevillés. A l'inverse des petits-bois assemblés à coupe d'onglet, ils ne sont donc pas interrompus et tous les tenons sont chevillés³. Leur profil intérieur est composé d'un demi-rond accosté de deux larges carrés. On notera la faiblesse de leur section (31,5 x 21,5 mm) qui rend les réseaux particulièrement fragiles. Les carreaux ont une largeur de 163 mm pour une hauteur de 202 mm.

1 Ce profil se rencontre fréquemment en Normandie : ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001), château d'Outrelaise à Gouvix (étude n°14007), ancienne abbaye Saint-André-en-Gouffern à la Hoguette (étude n°14006), ancien presbytère de Laize-la-Ville (étude n°14008), manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002).

2 Après avoir décrit la technique des petits-bois assemblés à pointe de diamant ou à coupe d'onglet, Jacob-André Roubo nous donne celle des petits-bois assemblés à plinthe dans son *Art du Menuisier* : « La seconde manière est de les faire à grands montants, c'est-à-dire, ceux qui vont de toute la hauteur du châssis, lesquels s'assemblent en entaille à moitié bois dans les traverses de petits bois, et à tenon dans la traverse des châssis, et dans les jets-d'eau, à la rencontre des montants et des traverses ; la moulure de ces montants est terminée par une plinthe, laquelle porte (en quarré) toute la largeur du petit bois, ce qui s'appelle à grande plinthe, ou bien on ne donne à la plinthe que la largeur du rond ou du boudin, et on coupe d'onglet les baguettes ou les quarrés. Les petits montants sont plus en usage, et même plus propres que les autres ; mais ils ont le défaut de ne pas être si solides que les grands, parce que comme ils ne s'assemblent dans les traverses que par des enfourchements, qui, lorsque les petits bois sont étroits, deviennent très-faibles, et par conséquent très-aisés à se pourrir, sur-tout quand les croisées sont exposées au grand air ou à la campagne, ou que la trop grande largeur des châssis obligera de mettre deux rangs de montants : on évitera de les faire à pointes de diamant, parce qu'ils n'auraient pas assez de solidité ». J.-A. Roubo, *L'Art du Menuisier*, Paris, 1769, p. 98.

Cette façon de faire, que l'on observe sur les croisées de la deuxième moitié du XVII^e siècle, perdurera au siècle suivant mais de façon marginale. Même si Roubo ne la cite pas comme un procédé désuet dans son *Art du Menuisier*, on n'en rencontre guère d'exemples.

3 Lorsqu'ils sont assemblés à coupe d'onglet, les petits-bois verticaux qui sont interrompus par les petits-bois horizontaux ne sont évidemment pas chevillés au droit des traverses haute et basse puisqu'ils ne sont pas reliés entre eux.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés était assurée par des fiches à gond dont seule la partie femelle subsiste (hauteur 35 mm, diamètre 12 mm).

Les organes de fermeture

La fermeture de chaque vantail était assurée traditionnellement par deux targettes sur platine ovale.

Datation

Quelle date assigner à ce châssis ? Plusieurs indices nous conduisent à le dater avant le début du XVIIIe siècle même si, pris séparément, aucun ne permet d'être affirmatif. Les plus significatifs sont la persistance des assemblages d'angles non traversés (cette technique est abandonnée progressivement au début du XVIIIe siècle), l'absence de jets d'eau, la présence d'une feuillure intérieure que nous avons déjà observée à l'hôtel de Limur daté des années 1680 et la façon d'assembler les petits-bois. A ces caractéristiques s'en ajoutent d'autres qui ne permettent pas une datation aussi précise, mais la renforcent. Il s'agit du profil des petits-bois en demi-rond avec de larges carrés, de la conservation du recouvrement ainsi que de l'utilisation de fiches à gond et de targettes sur platine ovale. La limite basse étant fixée, il nous faut arrêter la limite haute. Les recherches menées à Paris⁴ ont montré que les réseaux de petits-bois se développent après le milieu du XVIIe siècle, mais que leur utilisation ne devient significative que dans le dernier quart de ce siècle. Dans l'ouest, l'évolution est sans doute comparable, voire plus tardive. Un document atteste leur emploi en Bretagne en 1661⁵. Pour autant, nous n'avons pas encore identifié de croisée de cette époque et l'utilisation de panneaux de vitrerie est semble-t-il majoritaire. Nous daterons donc prudemment ce châssis du dernier quart du XVIIe siècle.



Fig. E.1. Fiche à gond

Remerciements : à M. Gérard Gaugain, menuisier à Dozulé (Calvados), pour son accueil et sa disponibilité lors de notre étude dans son atelier.

Situation



Documents annexés

Planche n°1 : Châssis

Plan n°1 : Vantail vitré / élévations intérieure et extérieure

Plan n°2 : Vantail vitré / sections et petits-bois

4 J.-F. Belhoste et G.-M. Leproux, « La fenêtre parisienne aux XVIIe et XVIIIe siècles : menuiserie, ferrure et vitrage » dans *Fenêtres de Paris, XVIIe et XVIIIe siècles*. Cahiers de la Rotonde n°18, Paris, 1997, p. 15 à 43.

5 Un document d'archive nous en signale la présence dès 1661 au château de Pontsal à Plougoumelen (Morbihan). Il s'agit d'un marché passé pour « faire le nombre de quatorze croisées de bois a careaux de ver sans volletz et douze croisées aussy a careaux de ver et avecque vollets. Les carrées des douze du plus simple profil cy marqué en marge, et les quatorze d'un aultre profil à baguette cy notté à la marge ». Nous avons donc en marge du document le profil des petits-bois employés : le premier, un simple demi-rond et le second, un profil plus plat, mais accosté de deux baguettes. A. D. du Morbihan / cote 6E 847. Document communiqué et transcrit par M. Gérard Danet, historien du patrimoine.



Fig. 1.1. Elévation intérieure



Fig. 1.2. Elévation extérieure

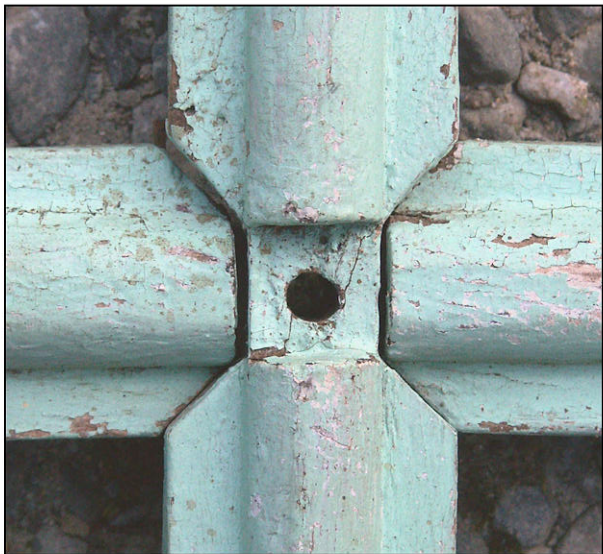


Fig. 1.3. Petits-bois (face intérieure)



Fig. 1.4. Petits-bois (face extérieure)



Fig. 1.5. Targette



Fig. 1.6. Petits-bois (face intérieure)



Fig. 1.7. Petits-bois (face extérieure)

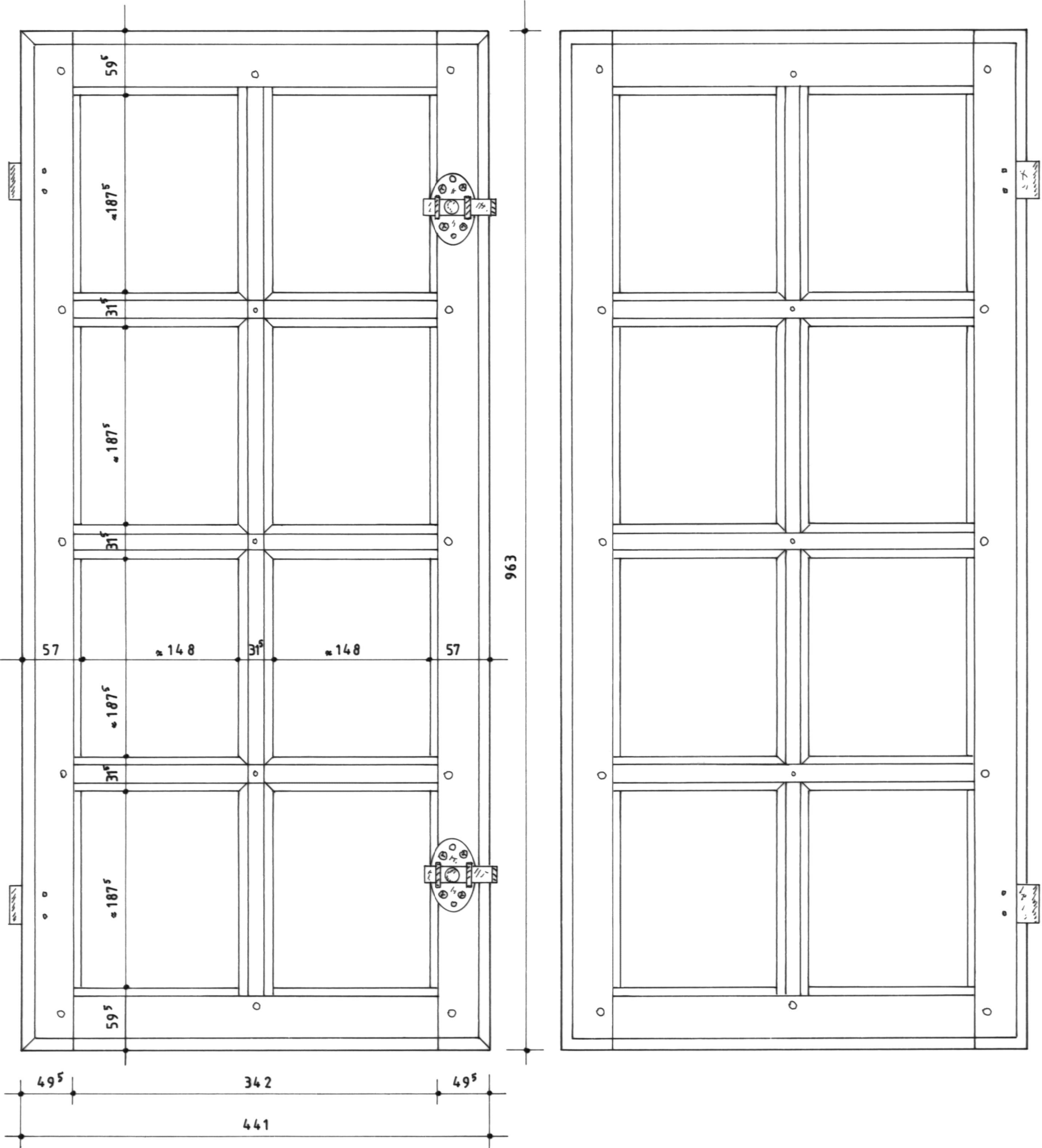


Fig. 1.8. Assemblage montant / petit-bois

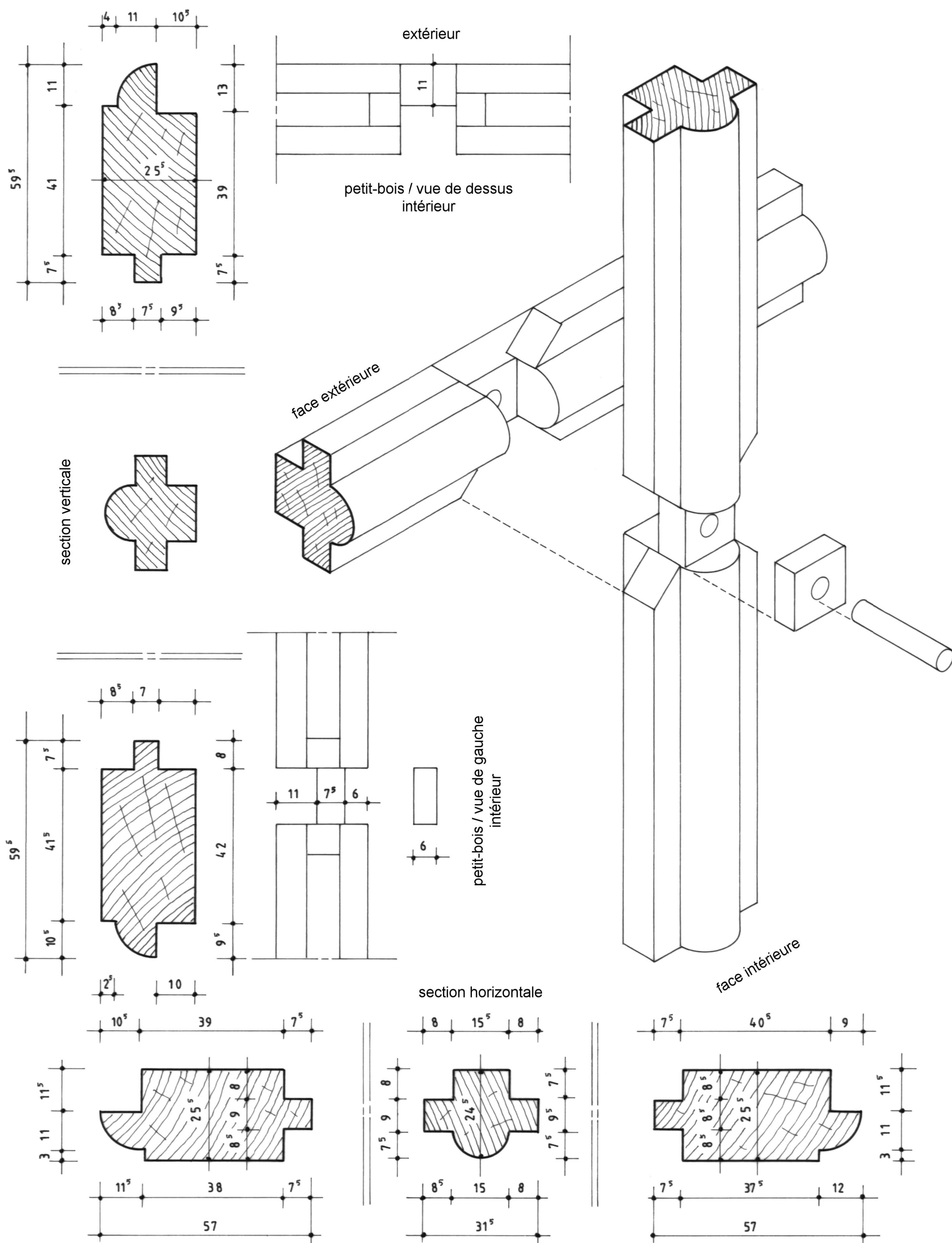
SAINT-LEGER-DUBOSQ (Calvados)		Planche n°1 - Châssis	
Logis	A. TIERCELIN	2011	Etude n°14011

élévation intérieure

élévation extérieure



SAINT-LEGER-DUBOSQ (Calvados)		Plan n°1 - Vantail / élévations int. et ext.		
Logis		A. TIERCELIN	2011	Etude n°14011



SAINT-LEGER-DUBOSQ (Calvados)		Plan n°2 - Vantail / sections et petits-bois		
Logis		A. TIERCELIN	2011	Etude n°14011